

Le débat tronqué

Débat d'orientation budgétaire au conseil municipal de février. Un exercice prévu par la loi : « Le maire présente un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ».

Quelle ambition pour Bures ?

Premier constat : c'est un consultant qui présente le rapport. À se demander si l'équipe municipale dispose des **compétences pour développer une vision prospective.**

D'autant que si le rapport présente les perspectives budgétaires, il reste muet sur les engagements envisagés : c'est pourtant ce qui est attendu à l'heure où la ville retrouve des capacités d'investissement. Là encore le signe d'une absence de projet pour la ville, la poursuite d'une **méthode de gestion au jour le jour** sans vision d'avenir ?

A moins que cela ne cache de **nouveaux projets immobiliers**, pour le centre-ville, autour du marché, ou pour « la Porte de Bures » sur les terrains de l'Université...

Le débat n'aura pas lieu

Face aux questions des élus minoritaires qui veulent **engager le vrai débat**, le maire refuse obstinément de donner la moindre indication sur les orientations d'investissement. Par contre, il répond à des questions qui n'étaient pas posées pour justifier son action passée. Avant de **refuser la parole aux élus minoritaires** pour clore brutalement l'exercice et passer au vote.



Dans ces conditions, **les élus minoritaires ont refusé d'acter la tenue du débat d'orientation budgétaire et quitté la séance.**

Un temps fort de la démocratie buressoise !

